



Syndicat National **Force Ouvrière**  
des Finances Publiques  
Section des Côtes d'Armor

\*\*\*\*\*

Téléphone/Fax : 02.96.01.42.35

[fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr)

SITE WEB LOCAL: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/>

**COMITE DEPARTEMENTAL ACTION SOCIALE 27 MAI 2021**

*Déclaration liminaire*

Monsieur le Président,

Le budget de l'action sociale pour 2021 s'élève à 109,17 millions d'euros hors la réserve de précaution. Il subit encore une baisse de 7 millions d'euros par rapport à celui de 2020 dans un contexte de restriction budgétaire pour la Fonction Publique en général et pour Bercy en particulier, principal contributeur en matière de suppression d'effectifs.

Encore une fois ce budget ne permettra pas de répondre aux besoins des agents qui subissent le blocage du point d'indice depuis 2010 et les pertes de pouvoir d'achat.

La crise sanitaire est venue bouleverser les vies professionnelle et personnelle, engendrant pour bon nombre des agents des difficultés financières, des fragilités sociales que l'action sociale se doit de prendre en compte, mais avec quels moyens ?

Ce budget réduit est l'illustration que les personnels ne sont pas au cœur des préoccupations et des choix opérés par le Ministre. Sur le plan local cela se traduit par une baisse des crédits d'action locale de plus de 1500 € qui réduisent fortement les moyens d'action.

Dans le même temps le Secrétariat Général continue et accélère sa politique de destruction de l'action sociale en programmant la fin du réseau des délégations d'action sociale de proximité, pour privilégier une structure régionale, avant tout comptable.

Pour FO-Finances Côtes d'Armor, ce réseau est essentiel et indispensable car il est seul à connaître et à pouvoir évaluer au plus près les besoins des agents. L'inquiétude est grande puisque le départ en retraite de l'assistante de prévention n'est plus très éloigné et nous redoutons que l'Administration n'en profite pour supprimer ce poste.

FO-Finances Côtes d'Armor considère que la situation sanitaire ne doit pas servir de prétexte pour modifier les modes et l'étendue des actions menées par le CDAS. FO-Finances dénoncera et combattra toute velléité en la matière. Chaque département doit rester maître de ses choix et priorités.

Autre signe de la destruction de l'action sociale, c'est le processus engagé de cession du parc EPAF sur laquelle l'ensemble des Fédérations syndicales des Finances ont exprimé leur opposition. Cette décision met en péril plus de 150 salariés dans un secteur particulièrement frappé. A l'heure où des plans de licenciements s'annoncent, où les courbes du chômage et de l'emploi précaire s'aggravent, le ministère se doit de montrer l'exemple, sauf à vouloir illustrer l'adage « Faites ce que je dis mais pas ce que je fais. »

**FO-Finances Côtes d'Armor** exige :

- le maintien d'un budget propre à l'Action Sociale
- le maintien de toutes les prestations
- le maintien de l'ensemble des restaurants administratifs
- le maintien des réseaux départementaux avec le remplacement des assistants de délégation lors de leur départ en retraite
- l'arrêt du plan de cession du parc EPAF

Pour **FO-Finances Côtes d'Armor**, les moyens humains et financiers doivent être à la hauteur des besoins des agents.

En conséquence, les représentants FO continueront de se battre pour le maintien d'une action sociale de proximité pour l'ensemble des agents.

MISSIONS, RÉSEAU,  
DROITS, RÉMUNÉRATION,  
CONDITIONS DE TRAVAIL

**TOUS ACTEURS  
DU MONDE D'APRÈS**

**FO**  
DGFIP

**PLUS FORTS  
ENSEMBLE**